



PROGRAMME DE FORMATION

Gestion d'une Entreprise publique locale

ORGANISATION

Durée : 14 heures

Mode d'organisation : Mixte

CONTENU PEDAGOGIQUE



PUBLIC VISE

Dirigeant, Secrétaire général, directeur / responsable administratif et financier, juriste, assistant.e disposant d'une connaissance générale de l'économie mixte, de l'environnement des Epl et d'une expérience d'au moins 1 an



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Définir le cadre juridique et institutionnel de l'Epl
- Maîtriser la gestion
- Appliquer les règles de fonctionnement des organes de gouvernance
- Préciser les obligations spécifiques imposées aux Epl



DESCRIPTION

Accueil et recueil des attentes

Introduction

- Historique, définitions, réglementation en vigueur
- Les formes d'Epl : Sem, Spla, Spl, SemOp : différences et similitudes

La gestion d'une Epl

- Les règles de fond : le champ d'intervention et les actionnaires
- Les relations contractuelles avec les collectivités
- Les aides et le financement

Les organes dirigeants des Epl

- La gouvernance :
 - Les administrateurs
 - Le président
 - Le directeur général et le directeur général délégué



- Le fonctionnement et l'organisation du conseil d'administration
- Le fonctionnement et l'organisation des assemblées d'actionnaires

Les spécificités de chaque Epl

- Les obligations particulières des Spla et des Spl : la notion de contrôle analogue
- Les spécificités de la SemOp
- Les filiales de Sem
- La mutualisation entre Epl
- Les contrôles d'une Epl :
 - Le commissaire aux comptes
 - La CRC et la préfecture
 - Les conventions réglementées

Les principaux évènements sociaux

- Les délibérations des collectivités obligatoires
- Les changements d'administrateurs
- La modification des statuts
- Les registres de la société
- La gestion des titres

Obligations de communication et liens avec la vie sociale des Epl

- Les publicités légales et les dépôts au greffe
- La transmission au préfet
- Les autres obligations

Cas pratique

Synthèse et bilan de la formation



PREREQUIS

Aucun pré-requis

Matériel nécessaire pour les formations à distance :

- Avoir un ordinateur équipé d'une carte son, d'un micro fonctionnel et d'une webcam
- Avoir un accès internet avec un débit permettant la connexion à la classe virtuelle
- Il est recommandé d'utiliser le navigateur Google Chrome

Pour toute question ou demande d'assistance, vous pouvez nous contacter à formation@scet.fr.



MOYENS ET SUPPORTS PEDAGOGIQUES

Moyens pédagogiques

- Exposé illustré d'exemples concrets
- Cas pratiques
- Quiz
- Questionnements et partages de bonnes pratiques

Supports pédagogiques

Le support de formation sera transmis, en format numérique, à chaque stagiaire.



MODALITES D'EVALUATION ET DE SUIVI

En amont de la formation

- Recueil des attentes des stagiaires afin de disposer des informations essentielles au bon déroulé de la formation (profil, niveau, attentes particulières...)
- Auto-positionnement des stagiaires afin d'évaluer le niveau de départ

Tout au long de la formation

- Évaluation des acquis en fonction des objectifs visés avec des questions orales, des exercices, des QCM, des cas pratiques ou mises en situation...

A la fin de la formation

- Auto-positionnement des stagiaires afin de mesurer l'acquisition des compétences
- Questionnaire de satisfaction en ligne